

## Compte rendu de la journée « découverte des cheminements piétonniers » du 21 septembre

### **Parcours D4**

Un panneau général des cheminements piétonniers serait le bienvenu dans le parc municipal de la rue des Prés

Trajet urbain jusqu'à la station du RER ... sans aucun balisage

La traversée par la passerelle et le passage par le parking semblent préférables au passage sous le pont du RER qui est **beaucoup moins sécurisé**.

Un balisage est nécessaire à l'entrée **de la rue Elysée Reclus et un autre « renforcé »** au début du sentier de la Godichale.

Le sentier de la Godichale n'est pas entretenu et difficilement repérable en l'état actuel. Il a cependant été possible **de le suivre jusqu'à la batterie** de la pointe :

- 200 m goudronné au départ,
- tourner à gauche devant un portail fermé et prendre un sentier herbeux sur 50 m,
- **suivre ensuite sur 50 m une partie étroite envahie** par les ronces entre une clôture de parcelle et un talus,
- suivre ensuite une trace continue au dessus d'un talus de 3m de hauteur (probablement au dessus du **tracé ancien**),
- **la trace devenant invisible, suivre la ligne** de pente vers la droite pour arriver au bout de 100 m à des **arbres abattus à contourner**,
- retrouver, venant de gauche, le chemin de dessous du rocher au niveau d'une borne octogonale,
- prendre à droite pour rejoindre le chemin de contours de la batterie de la pointe qui mène jusqu'au pont d'entrée.

### Travaux

Une partie du débroussaillage et une participation au balisage peuvent être assurées par des bénévoles.

Le traitement des arbres abattus nécessite une intervention à un autre niveau

### **Parcours D5**

**Parcours très praticable par temps sec et visiblement fréquenté.**

### Travaux

Mettre fin au ruissellement au départ du sentier de la vallée française (**quelques heures de travail** sauf mauvaise surprise)

Mettre en place des marches rustiques et un empierrement dans la partie haute du sentier de la vallée française (une ou deux journée de travail pour une équipe)

Remettre en place les panneaux indicateurs

A plus long terme, il pourrait y avoir une réflexion sur la question de l'éclairage (intérêt à voir avec les habitants des Joncherettes.

Une partie des interventions (balisage, végétation) pourrait être assurée par des bénévoles

### **Parcours D6**

Le parcours est essentiellement urbain jusqu'au cimetière dans la mesure où le passage par la résidence de la Butte à la Reine à partir du sentier de la Terrasse n'est pas possible.

A partir du cimetière, le parcours reprend celui suivi par le groupe D5

Aucun balisage n'existe à partir de Palaiseau-est

## ***Parcours D7***

Aucun balisage n'existe à partir des gares de Massy-Palaiseau jusqu'à l'arrivée en face de l'ENSTA

Le parcours est totalement urbain par :

- la rue Gallieni,
- la rue Doumer avec le pont de traversée de la voie du RER C très désagréable pour les piétons (trottoirs très étroits),
- le boulevard des alliés au dessus de la bretelle autoroutière également mal prévu pour les piétons,
- l'impasse de la Cerisaie en prenant à droite le long de la résidence des Essarts pour gagner le sentier des Essarts qui longe la voie rapide

Il faut ensuite prolonger par le chemin de la Motte Samson en étant obligé de passer par un square privé de la résidence de la Vallée si l'on veut éviter de suivre la route goudronnée.

L'entrée dans le bois de la Motte Samson est impossible dans la partie basse occupée par une propriété et des dépôts de véhicules. Il serait bien de pouvoir disposer de l'état des propriétés au niveau du bois de la Motte Samson et de celui éventuel des droits de passage.

Il est possible de monter en utilisant le terrain de la DDE le long de la voie rapide à partir d'un portail quasi disparu.

Au bout de 200 à 300 m sur un sentier facile à suivre en contrebas de la voie rapide protégée par des barrières de sécurité, un sentier s'enfonce à gauche dans le bois avec des balises oranges peintes sur certains arbres.

Il est possible de suivre ce sentier sans trop de difficultés jusqu'à la sortie du bois sur la partie haute du chemin de la Motte Samson. Il est à noter qu'à environ 200 m de la sortie, un autre chemin part vers la gauche en direction probable d'une des résidences du haut du plateau.

Cette partie nécessite d'avoir l'autorisation de passage de la part de la DDE et de baliser en conséquence.

Il faut ensuite (toujours sans balisage) prendre le chemin (nom ?) parallèle à celui longeant le gymnase pour arriver au « fameux » carrefour où piétons et cyclistes n'ont pas été prévus et rentrer dans la forêt domaniale pour gagner (toujours sans balisage) l'autre bout, à l'entrée de l'ENSTA

## **Travaux**

Une partie du débroussaillage et une participation au balisage peuvent être assurées par des bénévoles.

Le traitement du sentier de traversée du bois nécessite une intervention à un autre niveau

## **Remarque**

Une réflexion globale sur le balisage (quelques panneaux généraux à des endroits « stratégiques » (gares, parcs, ...) et des fléchages indiquant les directions et les lieux à atteindre) est nécessaire afin de faire connaître les possibilités piétonnes de déplacements sur Palaiseau. Ca pourrait aider à un « auto-entretien » lié aux passages

# Plan Communal de Randonnées.

## **Liaisons de la vallée vers le plateau de Palaiseau.**

Samedi 21 septembre 2002.

### **Parcours D5** (départ du stade) et quelques annexes

11 fiches d'évaluation jointes et une planche photos.

#### Synthèse.

-Parcours très praticable par temps sec et visiblement fréquenté.

#### -Interventions prioritaires de la Ville :

- Mettre fin au ruissellement au départ du sentier de la vallée française (quelques heures de travail, sauf mauvaise surprise).
- Mettre en place des marches rustiques et un empierrement dans la partie haute du sentier de la vallée française (une ou deux journées de travail pour une équipe).
- Remettre en place les panneaux indicateurs.

#### -Intervention de bénévoles :

- Balisage et végétation.

#### -À plus long terme:

- Faire mieux connaître le chemin (panneaux en ville dans le cadre d'un plan plus général)
- Examiner la question de l'éclairage (intérêt à voir avec les habitants des Joncherettes)